

Circularité
territoriale



Webinaire inter-RMT n° 1 – 23 mars 2022

Quelles organisations des filières et des acteurs d'un territoire
permettent de favoriser

la circularité des matières et de l'économie ?

Autonomie territoriale, enjeux et articulation food/feed/énergie



Enjeux, déclinaison et finalité des Projets Alimentaires Territoriaux

Valérie Genouville (Chambre d'agriculture de Normandie)

Réseau normand des PAT

Origine : Dispositif lancé par le MAA pour développer des systèmes alimentaires durables

- Alinéa 1 de l'article L1 du Code Rural (LAAAF, 2014) : une ambition forte au travers des PAT
 - ♣ « assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique »
- Qui vise à répondre à l'échelle des territoires **aux enjeux du Plan National Alimentation (PNA)**
 - ♣ Articulé depuis 2019 avec le Plan National Nutrition Santé (PNNS)

- Plan National de l'Alimentation et de la Nutrition (PNNA 2019-2023)

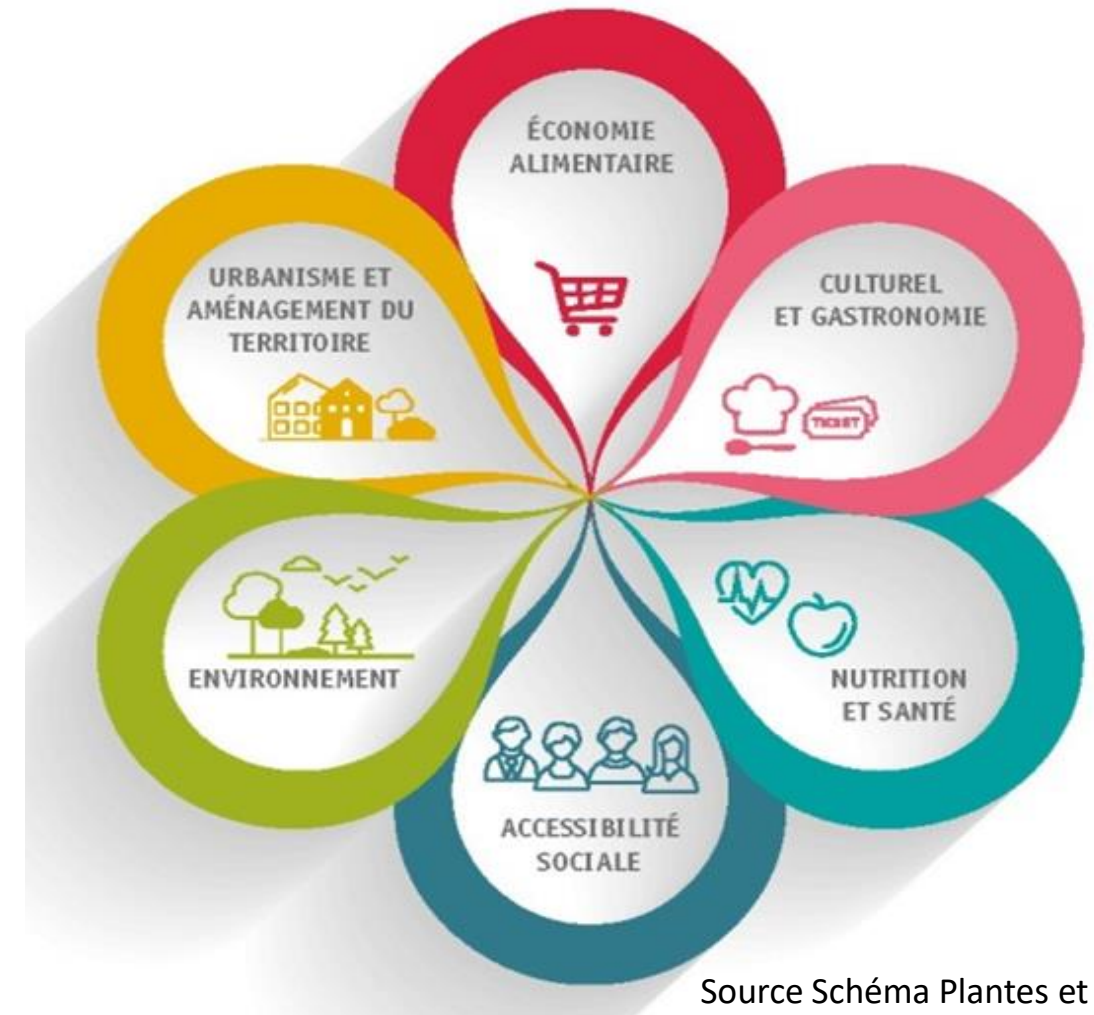
[Textes de référence](#)



Finalités et Déclinaison

- Les PAT regroupent **différents domaines d'action** pour les mettre en cohérence sur un territoire donné, en particulier pour l'intervention publique
- Le PAT est donc une **démarche transversale** qui mobilise différents leviers d'intervention et implique une **grande diversité d'acteurs**, au sein de la structure porteuse, au sein du territoire.
- L'alimentation n'est pas une compétence obligatoire des collectivités => **Une volonté et un portage politique fort** de la structure porteuse sont nécessaires
- **Structure porteuse** : le plus souvent impulsé par un EPCI (Com com, Agglo, Métropole), un territoire de projet (PNR, Pays..), mais aussi Département voire Commune : pas de cadre réglementaire => **PAT à différentes échelles**, un territoire peut être concerné par plusieurs PAT

Domaines d'intervention



Source Schéma Plantes et Cités



Modalités de mise en oeuvre

- Le projet du PAT se **co-construit** avec l'ensemble des acteurs
 - ♣ **diagnostic** : en lien avec les différentes parties prenantes sur le territoire
 - ♣ un **processus de concertation** associant les acteurs locaux et les impliquant dans la définition des enjeux, des objectifs
 - ♣ De cette **vision partagée**, plus ou moins prospective, découle une **stratégie et un programme d'actions**
 - ♣ dont la mise en oeuvre repose sur la **mobilisation des acteurs locaux**. La collectivité ne prend pas en charge toutes les actions (coordination)
 - ♣ Avec une **gouvernance transversale** plus ou moins ouverte (ex : association de collectifs citoyens)

- Une reconnaissance nationale par un processus de labellisation
 - ♣ Niveau 1 – PAT émergents/en construction (maxi 3 ans)
 - ♣ Niveau 2 : garantit des PAT opérationnels dotés de moyens dédiés (budget, animation) et d'un processus d'évaluation.

Une dynamique renforcée par le **Plan de relance (mesure 13)**

332 PAT reconnus par le ministère au 1er janvier 2022

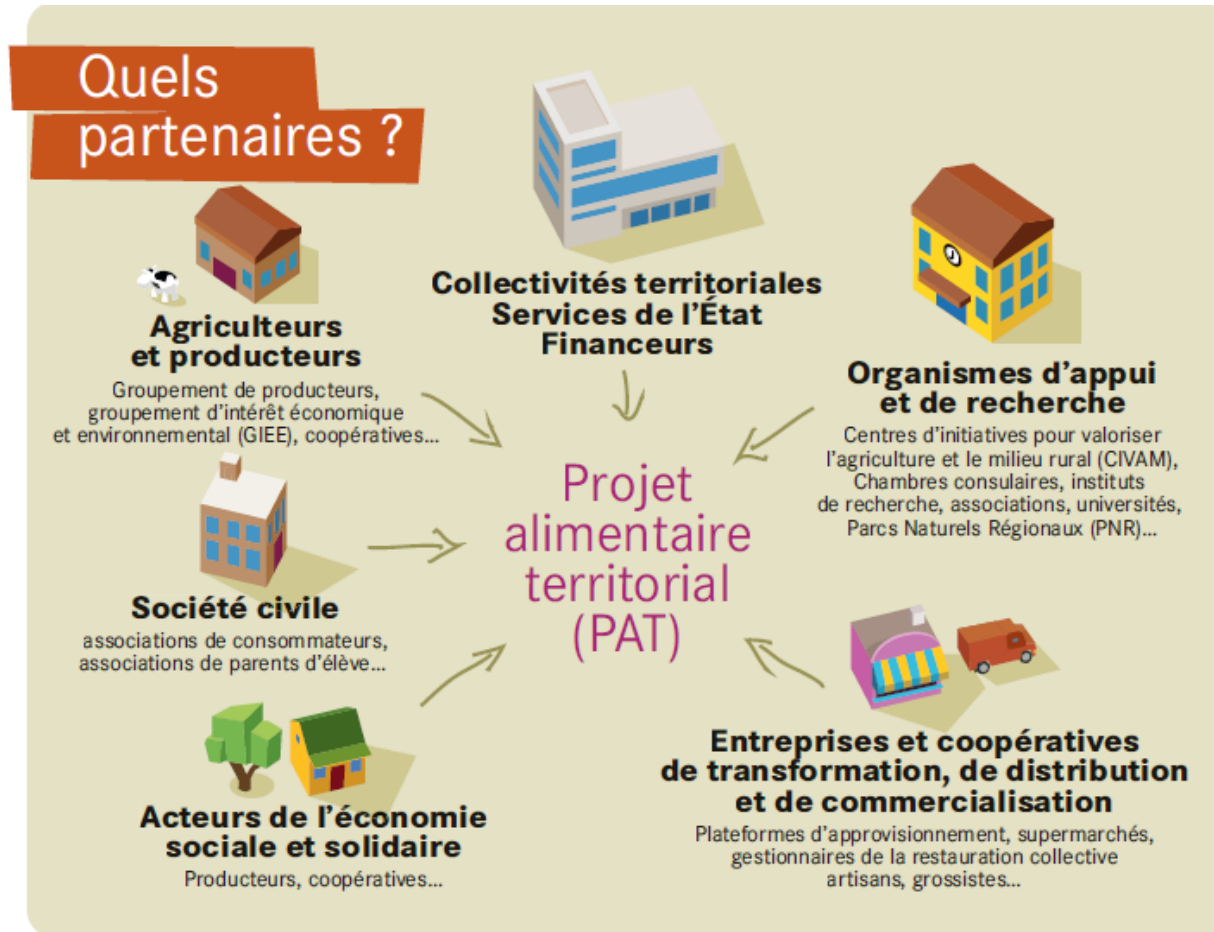
[MAA carte des PAT](#)



Loi Climat et Résilience =>

Un dispositif de suivi national porté par les Ministères en cours d'étude

Le PAT : une démarche fédératrice et structurante



- Quelles actions ?
- **dimension économique** : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande (circuits courts), maintien de la valeur ajoutée sur le territoire (transformation), contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ;
- **dimension environnementale** : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction GES
- **dimension sociale** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.

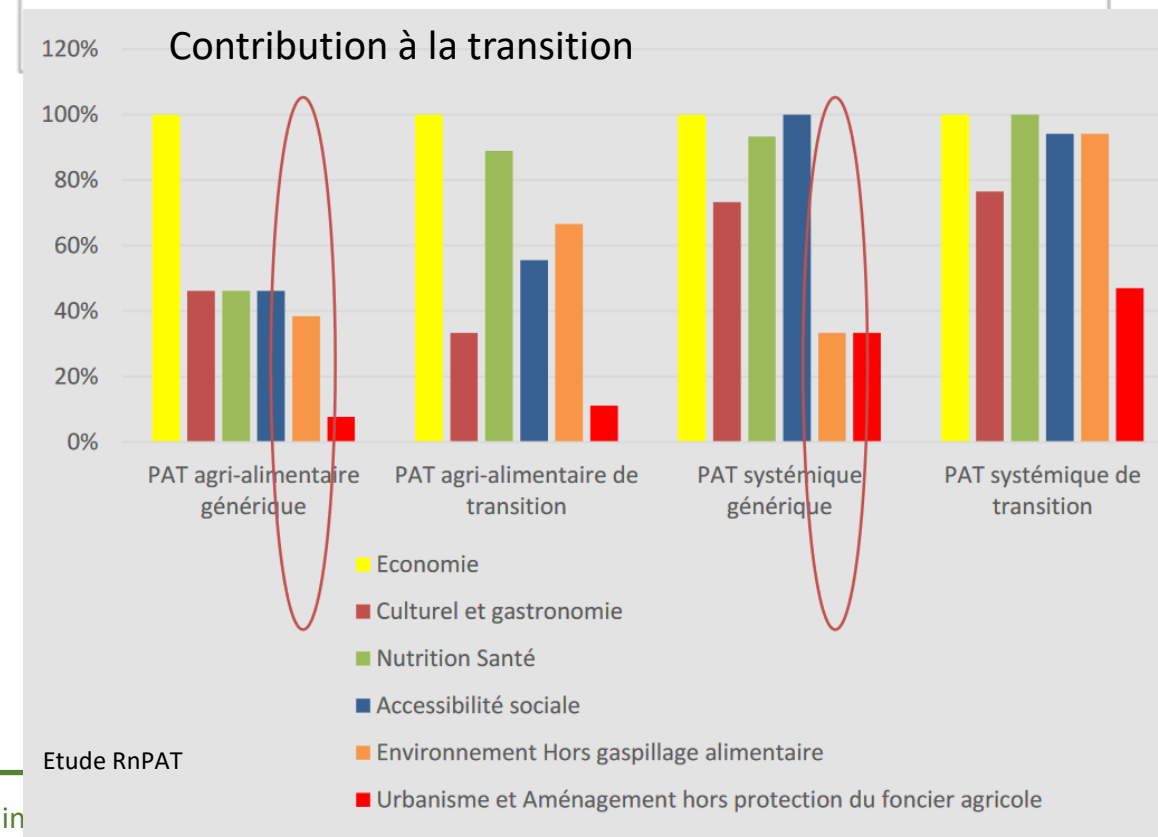
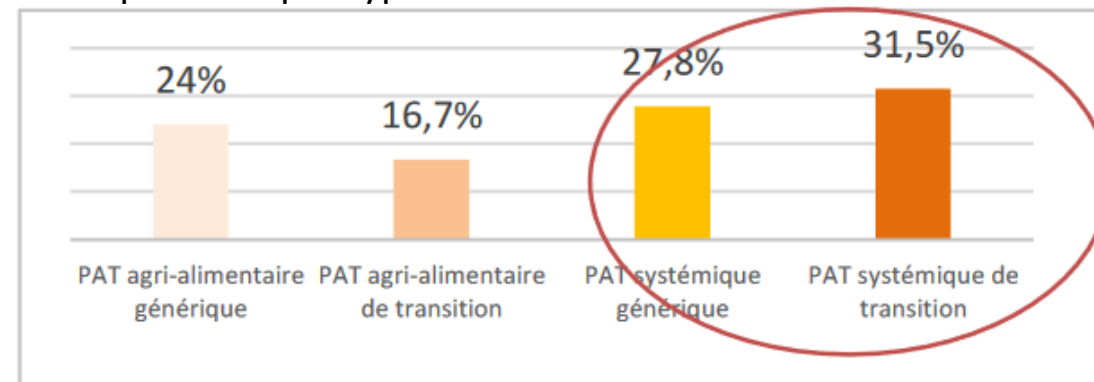


Typologie de PAT (travaux du RnPAT)

- **Typologie fondée sur le croisement :**
 - ♣ De la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique)
 - *Les PAT agri-alimentaires : un récit de développement fondé sur la mise en ressource de l'agriculture et des savoir-faire alimentaires (axe « producteurs »)*
 - *Les PAT systémiques : un récit fondé sur l'accessibilité de tous à une alimentation locale de qualité (axe « mangeurs »)*
 - ♣ Des contributions annoncées à la prise en compte de la transition (particulièrement de ses enjeux environnementaux)
 - *Les PAT génériques : ancrage territorial –équilibre*
 - *Les PAT de transition : approche + forte adaptation des pratiques (production biologique) changement climatique, préservation des sols, qualité de l'eau, qualité des sols*

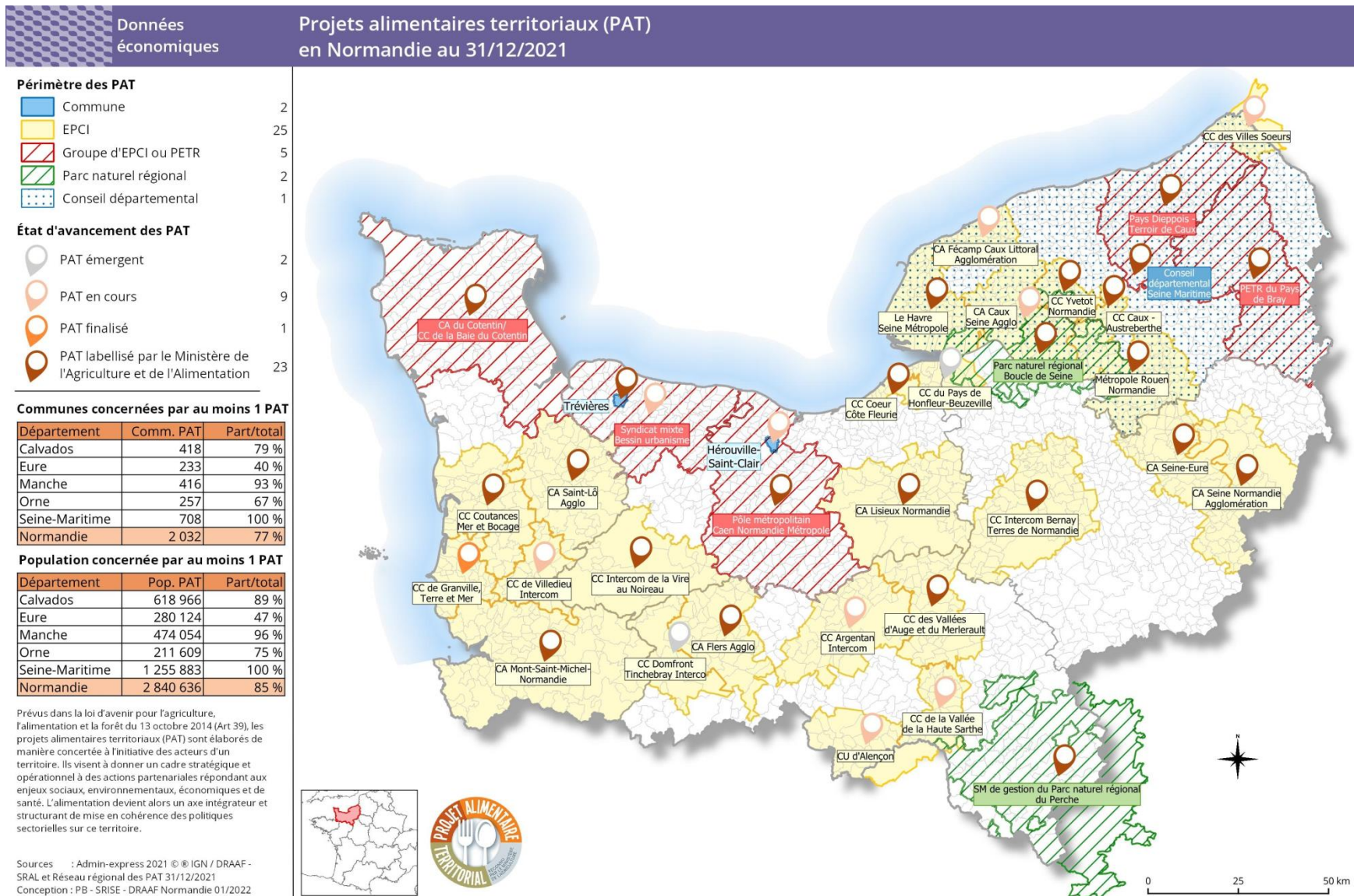
Une orientation forte vers des PAT systémiques de transition : attentes financeurs (Plan de relance, CRTE), lien autres politiques de planification (PCAET, PLUi...) Circularité territoriale – Webinaire in

Répartition par type de PAT -échantillon de 59 PAT –dec 2020



Zoom Normandie

- Une quarantaine de démarches alimentaires
26 PAT labellisés niveau 1
- De la commune au Département (ex 76), majoritairement des communautés de communes
- Des PAT avec une logique « projet » à partir des problématiques/enjeux
- Des PAT avec une approche « changement » à partir d'une vision commune





Mobilisation des acteurs pour une circularité territoriale

Sabine Julien (DRAAF Normandie - Réseau normand des PAT)



Des préoccupations communes aux démarches alimentaires territoriales

- Favoriser une économie de la proximité : accroître l'approvisionnement du territoire en produits locaux de qualité, raccourcir les chaînes et les distances d'approvisionnement, favoriser les démarches d'économie circulaire
 - ♣ Valoriser les productions du territoire (maîtrise de la chaîne de valeur : revenu des agriculteurs, économie locale)
 - ♣ Créer du lien entre producteurs et mangeurs (et de la confiance : traçabilité de l'alimentation)
 - ♣ Réduire les « importations » de produits, les transports et limiter les émissions de GES
 - ♣ Préserver les ressources locales
 - Les axes de développement
 - ♣ Développement de nouvelles productions, nouvelles filières avec des pratiques durables
 - ♣ Relocalisation de la production et des outils (transformation, distribution), réflexion autour de la logistique
 - ♣ Lutte contre le gaspillage alimentaire sur toute la chaîne alimentaire : du champ à l'assiette et la valorisation des biodéchets
- Agir pour une plus grande autonomie alimentaire en faveur d'un territoire plus résilient face aux crises (sanitaires, climatiques)



cela implique

- Une connaissance partagée des systèmes alimentaires, de leur fonctionnement, des atouts et contraintes des différents acteurs
- Une capacité de mobilisation et d'entraînement des acteurs du territoire (acteurs économiques, institutionnels, collectivités, citoyens)
- De nouveaux modèles de partenariats/coopérations entre les acteurs économiques, entre les acteurs économiques et autres acteurs du territoire (associations, collectivités)
- Des mutualisations d'équipements, d'espaces ou encore de ressources humaines entre plusieurs acteurs d'un territoire permettant une utilisation plus efficace des ressources.

1 – faire « circuler » l'information,

- Ex Diagnostic des PAT : identification des productions et des flux générés dans le territoire et hors territoire

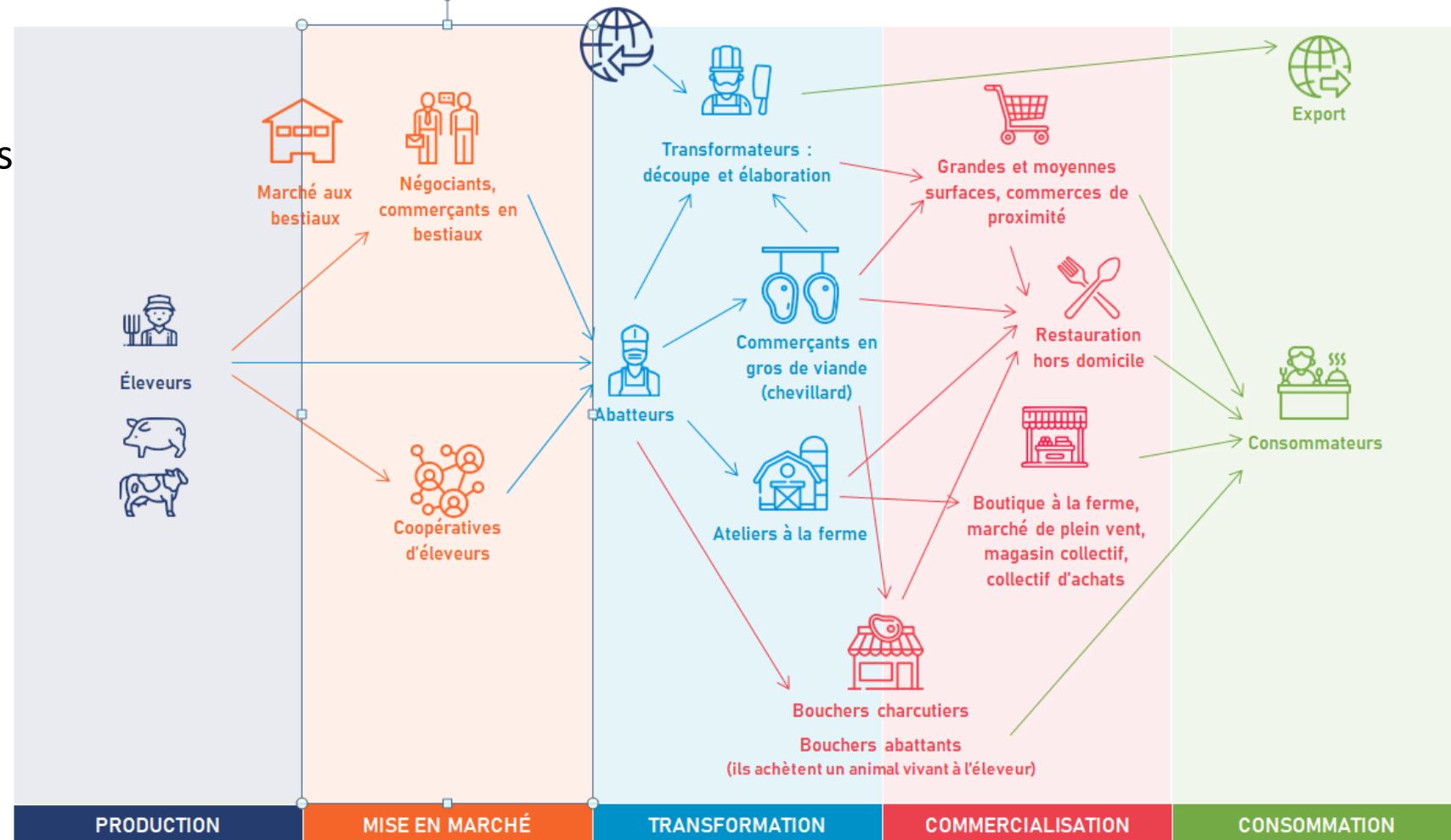
FLUX DE LA FILIÈRE VIANDE

(ex : Panorama agricole PAT du Cotentin – Chambre d'agriculture 2021)

- ♣ Identification des acteurs
- ♣ Identification des interactions

Comprendre le système alimentaire : le rôle des acteurs, Leurs contraintes, Leurs attentes Leur échelle d'intervention

Approche par filière
Approche croisée



1 – faire « circuler » l'information

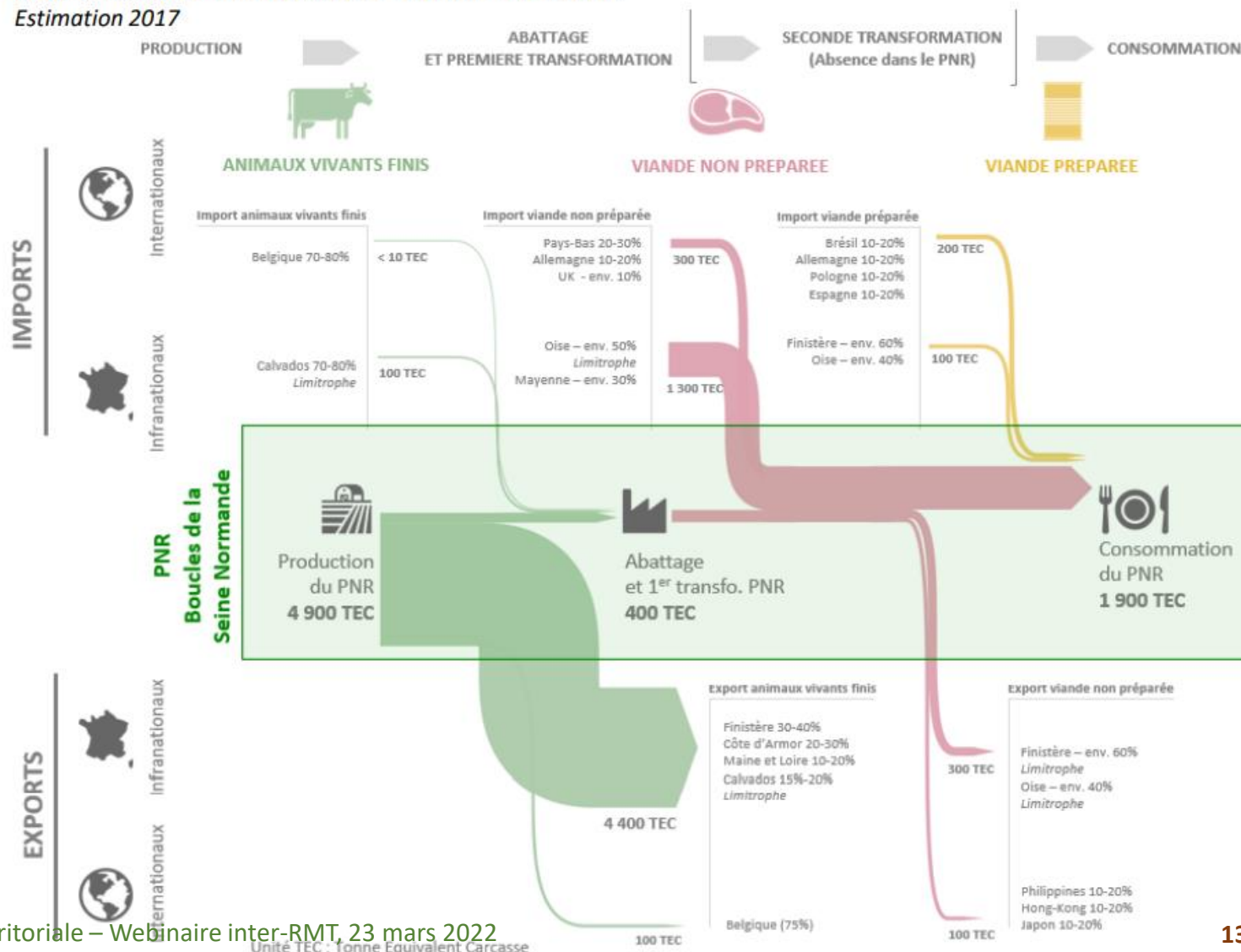
Difficulté à collecter des données et des statistiques sur les flux, à quantifier les flux propres au territoire pour fixer des objectifs de relocalisation ou de développement au regard des besoins du territoire et pour évaluer dans un second temps l'effet des actions engagées à l'échelle territoriale

Ex : diagnostic BASIC
PNR des Boucles de Seine

FLUX DE DENREES ALIMENTAIRES



Flux de denrées alimentaires : **VIANDE BOVINE**
Estimation 2017





2- Mobiliser : Favoriser la mise en relation des acteurs

- **Faciliter l'interconnaissance entre acteurs de la « sphère agricole »**
 - ♣ Rencontre entre producteurs de systèmes différents
 - ♣ Rencontres producteurs/transformateurs, entre producteurs /acheteurs intermédiaires
 - ♣ Rencontre des structures de conseil entre elles
- **Permettre l'échange entre secteurs d'activité**
 - ♣ Agriculture –Artisanat – Commerce
 - ♣ Implication des structures de l'ESS, de l'insertion dans les démarches alimentaires
- **Développer les relations entre secteurs économiques et collectivités**
 - ♣ Compréhension des compétences de collectivités
 - ♣ Connaissance/adaptation des dispositifs d'accompagnement
- **Favoriser les liens avec les acteurs de la recherche, de l'enseignement**
 - ♣ Explorer de nouvelles voies, mobiliser les acteurs de demain
- **Développer une communication directe producteurs –habitants**
 - ♣ Compréhension du métier, des produits, changement des habitudes de consommation
 - ♣ Implication des citoyens dans les questions alimentaires

Demande des financeurs
Politique ETAT
Politique Région
=> Favoriser la
coopération dans les
AAP, AMI



3 – De nouveaux modèles de partenariat/coopération entre acteurs

En plus de la structuration entre acteurs agricoles : création de collectifs (ateliers de transfo, structures de commercialisation, création de filière avec un opérateur économique....)

Quelques exemples pour conforter production et valorisation en proximité

- ♣ Engagement des associations et des citoyens : ex : dans le développement des AMAP
- ♣ Développement de la contractualisation sur certaines filières locales
 - Ex : filière bœuf normand avec les magasins AUCHAN (coopérative Natup)
 - Ex : engagements de gestionnaires de restauration collective
- ♣ Développement de coopération privé – agriculteurs sous diverses formes
 - Ex : projet de plate-forme logistique grossiste viande + collectif de producteurs IBNS au Havre
 - Implication de sociétés de transport privé dans la logistique alimentaire et la distribution
- ♣ Développement d'outils co-portés collectivités – acteurs agricoles
 - Ex : Création de SCIC de production maraichère (ceinture verte) pour l'appro des agglomérations
 - Ex : Création de légumeries en lien avec des chantiers d'insertion (mise à disposition de locaux)
 - Ex : plate-forme Agrilocal pour l'appro en restauration collective (ex : département 76)
 - Ex : Appui du MIN à la création d'un box fermier pour la vente de produits locaux aux professionnels



Un exemple d'économie circulaire en Normandie : la lutte contre le gaspillage alimentaire à tous les niveaux de la chaîne alimentaire et pour tous les acteurs

- Glanage au champ et Récupération des invendus agricoles pour les structures d'aide alimentaire (Association Solaal)
- Récupération des invendus du MIN vers atelier de transformation solidaire (ANDES)
- Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective :
 - ♣ Loi Egalim : développer l'appro local en produits de qualité 50 % de produits sous signes de qualité, durables à partir de 2022 dont 20 % produits bio
 - ♣ La lutte contre le gaspillage : économie reportable sur l'achat de produits de qualité
- Récupération des biodéchets des cantines et restaurants et revalorisation via la méthanisation (ex : entreprise TerraLeo en Seine Maritime)
- Installation de composteurs auprès des particuliers et actions de prévention



Mobiliser à l'échelle du territoire

Les « plus »

- Relations inter-personnelles : contact direct
- Le repérage de complémentarités entre acteurs (ex : appro de magasins en produits diversifiés, partage d'ateliers de transfo, ...)
- L'identification de besoins et de fournisseurs (ex : création d'AMAP, appro restaurants)
- La valorisation d'initiatives et l'expérimentation (nouvelles mobilités pour la livraison dernier km, outils itinérants.....)

Les difficultés

- Manque de temps des producteurs, artisans..
- Implication plus difficile des acteurs économiques intervenant à une large échelle ex: coopératives, grossistes, abattoirs... (stratégie d'entreprise axée sur les filières longues)
- Organisation de certains distributeurs à des échelles autres (ex : centrales d'achat de GMS)
- Risque de concurrence si réflexion uniquement à l'échelle locale (ex : multiplication des projets de légumeries)



Les questions qui se posent

- **Question d'échelle**
 - ♣ Perception différente des acteurs : proximité, produit local
 - ♣ Échelle économique : seuils de rentabilité d'équipements, stratégie d'entreprises
 - ♣ Echelle territoriale : compétences des porteurs de projet pour agir
- **Question de la temporalité**
 - ♣ Changement : engagement dans la durée (habitudes alimentaires, pratiques agricoles, investissements, ...)
 - ♣ Projet à faire vivre dans le temps : moyens d'animation, ingénierie financière
 - ♣ Continuité des politiques publiques (mandat électif, dispositifs d'appui Etat et/ou collectivités,
- **Question de l'évaluation**
 - ♣ La mesure des effets des politiques locales, comment, jusqu'où, par qui
 - ♣ Influence des politiques / facteurs d'influence externes (ex : réforme de la PAC, crises)

Des dynamiques nouvelles, encore beaucoup de champs à explorer